



Échange de permis de conduire étranger

Par **Lolitta**, le **19/06/2021** à **17:56**

Bonjour

J'ai un permis de conduire algérien délivré en 2017. J'ai obtenu mon premier titre de séjour d'un an pour mariage avec ressortissant français en 2018 puis le second titre de 10 ans en 2019

Je n'ai pas pu échanger mon permis de conduire dans les délais préconisés par la loi.

Après un avis de l'ANTS il faut repasser le permis.

UN a t'il pas une autre solution à part repartir à zéro sachant que je suis pneumologue en recherche d'emploi actuellement. Merci de me répondre svp

Par **marouil**, le **19/06/2021** à **20:01**

Bonjour

je pense que vous vous en sortez plutôt bien pour le moment, et bienvenue en France. Il fallait penser au permis tout autant qu'à trouver un conjoint, mais je comprends que l'amour fait perdre la tête.

Alors il faut repasser le permis. Il semble que vous en avez le loisir.

Bonne journée

Par **Lolitta**, le **19/06/2021** à **21:33**

J'ai cru que c'est un groupe sérieux mais j'en avais tord

Par **Louxor_91**, le **19/06/2021** à **23:52**

Bonjour,

et c'est quoi pour vous une solution autre que celle prévue par les textes de loi ? Genre acheter son permis ? Vous n'avez pas fait les choses dans les temps... Nous n'y pouvons rien ! Sérieusement...